

La Ville de Saint-Hyacinthe recrute actuellement de nouveaux talents afin de répondre aux nombreux défis en cours et à venir dans notre ville dynamique

DEVENEZ TECHNICIEN.NE EN ENVIRONNEMENT SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Concours 24-215

SOMMAIRE DU POSTE

Sous la responsabilité de la cheffe de Division environnement, le titulaire du poste veille à assurer une coordination au niveau des activités municipales qui sont en lien avec l'environnement. À cet effet, il participe à la préparation des règlements et des programmes touchant son secteur d'activités, et voit à leur application. Il effectue des inspections, des études, des analyses, dégage des alternatives et fait des recommandations. Il sensibilise, informe et conseille la population sur les questions environnementales et les règlements s'y rattachant. Le technicien agit à titre de personne-ressource auprès des comités consultatifs en développement durable ainsi qu'en embellissement.

PRINCIPALES FONCTIONS

- Voit à l'application des différents règlements et programmes, puis procède à des inspections sur des dossiers spécifiques;
- Participe à la sensibilisation du public sur les questions environnementales, notamment par le biais de conseils ou la mise sur pied d'activités diverses ou de promotion de l'environnement;
- Étudie des demandes, procède à des analyses pertinentes, dégage des alternatives et fait des recommandations ayant trait à l'environnement;
- Effectue, à la suite de plaintes émanant des services municipaux ou du public en général, des inspections et des enquêtes; identifie les nuisances ou toutes infractions aux lois et règlements en matière de qualité de l'environnement, et veille, s'il y a lieu, à faire apporter les modifications ou à émettre un constat d'infraction;
- Veille à assurer une saine utilisation des pesticides, et ce, tant au sein de l'organisation qu'au niveau de la population;
- Dépiste, lors de tournées, toutes les dérogations à la réglementation en vigueur; localise les contaminants à l'environnement et enquête pour identifier les sources de pollution et les agents pollueurs; évalue l'urgence de la situation, adopte les mesures qui s'imposent afin de limiter l'impact sur l'environnement, puis veille à assurer, s'il y a lieu, la restauration des lieux contaminés;

- Prend en compte, en collaboration avec son collègue technicien en environnement, les diverses questions à caractère environnemental, et voit à dégager des solutions ou diriger celles-ci aux instances appropriées. De manière non limitative, il devra se préoccuper des dossiers de protection des berges, de déversements au niveau des cours d'eau, des fossés ou dans les réseaux d'égout, de la qualité des sols et des terrains contaminés, du dossier des neiges usées, des problèmes liés au bruit, aux odeurs, à la poussière ou à la présence d'herbe à poux ou d'espèces exotiques envahissantes sur le territoire municipal;
- Agit à titre de personne-ressource auprès des comités consultatifs en développement durable et en embellissement, puis prépare les dossiers de ces derniers et voit à la rédaction des procès-verbaux;
- Participe à des projets en lien avec l'agriculture urbaine;
- Agit à titre d'aide technique pour les urgences environnementales avec les autres services de la Ville;
- Participe à diverses rencontres traitant d'environnement dans le but d'y assurer les différents aspects techniques et promotionnels reliés à la protection de l'environnement et à la conservation des ressources;
- Participe à l'élaboration de projets en lien avec le Plan de développement durable, le Plan de foresterie urbaine et selon des programmes d'aide financière;
- Agit, lorsque requis, à titre de témoin devant différentes cours de justice;
- Maintient à jour sa connaissance des lois et règlements dans son domaine d'activités;
- Voit à faire appliquer la réglementation relative aux rives et cours d'eau;
- Exécute toute autre tâche que lui confie son supérieur.

EXIGENCES DU POSTE

- Diplôme d'études collégiales (D.E.C.) en environnement ou en milieu naturel ou diplôme d'études universitaires en environnement. Toute autre combinaison de formation et d'expérience jugée équivalente sera considérée;
- Un minimum de deux (2) années d'expérience pertinente;
- Connaissance pratique des logiciels Word et Excel;
- Posséder une bonne connaissance du français parlé et écrit;

- Posséder les qualités et aptitudes suivantes : autonomie, débrouillardise, dynamisme, être consciencieux, disponible, méthodique, avoir le sens de l'organisation et la capacité d'apprentissage;
- Détenir un permis de conduite de classe 5.

RÉMUNÉRATION ET HEURES DE TRAVAIL

Le salaire annuel prévu à la convention collective en vigueur varie de **55 570,24 \$ à 71 244,08 \$**.

La semaine de travail est d'une durée de 35 heures du lundi au vendredi et se répartit comme suit :

Lundi au jeudi : de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Vendredi : de 8 h à 13 h

Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une copie des diplômes requis, **au plus tard le 4 octobre 2024**, en mentionnant le numéro de **concours 24-215** par courriel à l'adresse suivante : rh@st-hyacinthe.ca.

Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité à l'égard des femmes, des personnes vivant avec un handicap, des minorités visibles, des autochtones et des minorités ethniques. L'usage exclusif du genre masculin se veut essentiellement dans le but d'en faciliter la lecture.

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.